

cet industriel fût appelé en France à faire les budgets, à mandater les fournisseurs, à juger le travail de surveillance des employés ? »

La réponse du « Courrier » fut brève : « Nous n'hésitons pas à balayer devant nous ces Judas politiques qui, après avoir vécu de la faveur du maître, se sont engagés à le vendre. »

Ce à quoi « L'Union » riposta par : « Le patron du confrère s'est mis modestement à la place de Jésus-Christ. » (31 bis)

Autres gentilleses à l'adresse de l'oncle et du neveu qui s'étaient fâchés qu'Ulrich fût chargé de la révision cadastrale concernant les propriétés foncières non bâties. « L'Union » du 9. 2. 1862 apostrophe bien Jules Metz, mais c'est pour viser Norbert :

« Jeune homme, vous déniez à d'autres l'estime de leurs concitoyens; la confiance publique, l'indépendance et l'intelligence. Votre impertinente vanité nous permet de compter avec vous.

« L'estime de vos concitoyens ? Elle se mesurait jadis à la crainte qu'on avait de vous ; elle est aujourd'hui celle de tous les mortels qui vendent de la minette et de la fonte. — La confiance publique ? Elle se comptait toujours à l'aune des dîners que vous faisiez manger à ceux que vous vouliez enlacer et pour lesquels ils vous ont rendu leurs visites de digestion depuis longtemps. — Votre indépendance ! Elle est assez grande pour que vous votiez vous-mêmes au budget de l'Etat les millions destinés à solder vos entreprises. — Votre intelligence enfin ? Elle est assez perspicace pour prendre le monde dans vos filets, et pour le porter à faire vos choux gras ... .. »

Le 9. 6. 1862 la moitié de l'Assemblée des Etats est renouvelée. Norbert et Jules Metz sont élus par le canton de Capellen, d'après l'« Union », « grâce à force caisses de cigares, achats de minéral à chers deniers et bouteilles de vin de Sarre. » A la même occasion le « Luxemburger Wort » identifie le nouveau mot de « clérical » à « anti-Metz ». (32)

Les rapports entre le « Courrier » et le Catholicisme en arrivèrent en décembre 1862 au point que le provicaire Adames défendait à ses ouailles la lecture du journal libéral. Comme nous l'avons déjà dit, nous traiterons de ce fait dans la biographie des imprimeurs Schroell.

Nous avons déjà vu comment Charles et Jules Metz trouvaient à redire du fait que les intérêts luxembourgeois à Francfort étaient défendus par un étranger. Comme le baron de Tornaco ne parvenait pas à faire remplacer de Scherff par un autochtone — les rois des Pays-Bas devaient une fière chandelle au beau-père du ministre luxembourgo-limbourgeois — le ministre de l'Etat au cours des discussions du Budget (1862/63), proposa de lui adjoindre un secrétaire de légation luxembourgeois. Norbert Metz combattit cette solution comme insuffisante et indigne du pays. (32 bis)

Lors de la campagne contre le Danemark (octobre 1864), il s'avéra que le gouvernement de Tornaco n'avait pas procédé avec la même astuce qui — en 1849 — avait guidé l'attitude du cabinet Willmar